

**PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 26 NOVEMBRE 2010 à 20 heures**

Date de Convocation	: 18 novembre 2010	Nombre de Membres en exercice	: 15
Date d’Affichage	: 18 novembre 2010	Nombre de présents	: 12
		Nombre de votants	: 15

L’an deux mil dix, le vendredi 26 novembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, en Mairie de BARISIS-AUX-BOIS, sous la présidence de Monsieur François BOBO, Maire.

Etaient présents : François BOBO, Jean FLAMANT, Guy PERNAUT, Bernard CORDELETTE, Maurice BOITELLE, Emmanuel FONTAINE, Marie-Jeanne BAILLEUX, Yann MARTIN, Suzanne GERON, Avelino GOMES, Carine KOWALSKI (arrivée à 20 h 30), formant la majorité des membres en exercice.

Absent (s) excusé (s) et représenté (s) :

Anne PERDU	par	Avelino GOMES
Didier LEMEE	par	Jean FLAMANT
Christophe GOSSEAU	par	Maurice BOITELLE
Françoise ARMANI	par	Suzanne GERON
Carine KOWALSKI	par	Emmanuel FONTAINE

Jusque 20 h 30

Il est procédé à l’élection d’une secrétaire de séance pris au sein du Conseil ; Mme Suzanne GERON, à l’unanimité, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu’elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil municipal du 24 septembre 2010.
- 2) Chasse : Avenant.
- 3) Assainissement.
- 4) Effectif scolaire.
- 5) Point sur les travaux.
- 6) Participation financière aux Anciens Combattants (Achat d'une plaque commémorative).
- 7) Questions diverses.

1/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2010.

Monsieur le Maire sollicite les remarques éventuelles sur le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 septembre 2010.

Aucune remarque et/ou observation n'ayant été faites, il est procédé à l’approbation du procès-verbal.

APPROUVÉ à l’UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

2/ CHASSE : AVENANT.

Aucune remarque n’étant formulée, il est procédé à l'approbation par avenant pour la reconduction tacite d'une durée de 9 ans à la Société des "Chasseurs de BARISIS".

POUR : MM. BOBO, FLAMANT + pouvoir de M. LEMEE, PERNAUT, BOITELLE + pouvoir de M. GOSSEAU, GOMES + pouvoir de Mme PERDU, Mme GERON + pouvoir de Mme ARMANI

CONTRE : Mme BAILLEUX, MM CORDELETTE, MARTIN, FONTAINE + pouvoir de Mme KOWALSKI

APPROUVÉ à la MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

3/ ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil que le Conseil Général versera les subventions dans le cadre du CDDL pour le programme triennal 2012/2014 sous forme d'enveloppe aux Communautés de Communes. Les Communautés de Communes reversent aux communes aux communes selon une répartition concertée soumise à délibération du conseil communautaire.

Monsieur le Maire expose la situation du projet d'assainissement, notamment les solutions possibles, les subventions et aides envisageables.

Il précise que des décisions ne pourront être prises qu'à l'issue des visites diagnostics des installations d'assainissement effectuées par les techniciens du SPANC. Dans ces conditions, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander au SPANC d'effectuer ces visites diagnostics dès que possible.

Monsieur le Maire précise que la CCVA pourrait commencer dès le 4^{ème} trimestre 2011.
(cf. annexe jointe).

Monsieur le Maire rappelle qu'il n'y a pas assez de signatures pour étoffer la pétition et que cela pourrait apporter un "plus" quant à la décision sur l'urgence de démarrage.

Certains conseillers décident de contacter les personnes n'ayant pas encore signé la pétition.

BONNE NOTE est PRISE.

4 / EFFECTIF SCOLAIRE.

Monsieur le Maire rappelle les inquiétudes de Mme HEL, Directrice de l'Ecole, au sujet des effectifs scolaires pour les rentrées scolaires 2011/2012 et suivantes.

<u>2011/2012</u>	<u>2012/2013</u>	<u>2013/2014</u>
Entrées : 10	Entrées : 7	Entrées : 15
Sorties : 17	Sorties : 10	Sorties : 12
Effectif : 76	Effectif : 73	Effectif : 77

Cette baisse d'effectifs s'avère non négligeable, alors qu'à la rentrée de 2010/2011, l'effectif était de 83.

Après une entrevue avec M. KRAWIEC, Inspecteur Académique de la Circonscription de Chauny, il est à noter que la carte scolaire 2011/2012 sera décidée au cours du 1^{er} trimestre 2011.

BONNE NOTE est PRISE.

5 / POINT sur les TRAVAUX.

Eglise : Les travaux sont plus importants que prévu. En effet, pour remettre les piliers en état, il faut procéder à des réparations du beffroi qui se désolidarise des murs du clocher. Un devis a été établi pour un montant de 3 456.44 € TTC, à rajouter aux travaux de réfection des piliers (2 858.44 € TTC).

Trottoirs : Plusieurs devis ont été reçus.

La commission des travaux se réunira le samedi 4 décembre à 8 h 30.

Monsieur le Maire rappelle qu'il faudra prévoir également des travaux de rénovation dans le logement de Mme GOMES, rue du Marais, en 2011.

BONNE NOTE est PRISE.

6 / PARTICIPATION FINANCIERE aux ANCIENS COMBATTANTS (Achat d'une plaque commémorative).

M. FLAMANT informe les membres du Conseil que le Président de l'UNC de l'Aisne souhaite acheter une plaque commémorative pour les Anciens d'Afrique du Nord pour un montant de 474.04 € et demande une participation financière de la Commune.

Monsieur le Maire propose une participation de 300.00€ sous forme de subvention exceptionnelle.

Une décision modificative sera prise pour cette subvention exceptionnelle du compte 61521 (Entretien de Terrains) au compte 6574 (Versement de subvention).

APPROUVÉ à l'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS (M. FLAMANT adhérent de l'UNC ne participe pas au vote)

7/ QUESTIONS DIVERSES.

Chasse à courre : Certains riverains se sont plaints au sujet de cavaliers en livrée, traversant les pâtures en pourchassant le gibier.

Un arrêté du Maire interdisant la chasse à courre sur les propriétés privées sera pris en ce sens en fonction de la réglementation en vigueur.

Cabinet Médical : Le Dr RAVAUX a transmis à l'Ordre des Médecins un courrier annonçant qu'il avait l'accord de tous les médecins exerçant sur la Commune. Il attend la réponse.

Stade Municipal : Quelques désordres ont eu lieu et une surveillance un peu plus soutenue est nécessaire. Des travaux de réparation seront effectués.

Syndicat de curage : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il va effectuer des démarches pour créer un syndicat de curage. En attendant, l'aide de bénévoles sera sollicitée pour le défrichement du Mesnil.

Elagage à Bernagousse : Afin d'éviter des accidents lors de la Fête "Le Cochon", il faut prévoir un élagage des arbres.

Noël des enfants : La Boulangerie Gilles, n'ayant pas voulu baisser le prix des "Pères Noël" en chocolat remis aux enfants de l'école, il est décidé de les acheter ailleurs.

CCVA : Toutes les études en cours (CEIR, OPAH, etc...) ne sont pas terminées.

Monsieur le Maire informe également qu'il s'est rendu à l'invitation du Préfet concernant un administré. En effet, M. BERNARD a reçu la médaille du Mérite et du Courage pour avoir sauvé une personne de la noyade.

BONNE NOTE est PRISE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.
Ont signé les membres présents,

François BOBO,

Jean FLAMANT,

Guy PERNAUT,

Anne PERDU,
Pouvoir à Avelino GOMES

Bernard CORDELETTE,

Didier LEMÉE,
Pouvoir à Jean FLAMANT

Maurice BOITELLE,

Emmanuel FONTAINE,

Marie-Jeanne BAILLEUX,

Christophe GOSSEAU,
Pouvoir à Maurice BOITELLE

Yann MARTIN,

Suzanne GERNON,

Françoise ARMANI,
Pouvoir à Suzanne GERNON

Avelino GOMES,

Carine KOWALSKI,